

I : Résultats des fouilles à Darion en 1984

par

Daniel CAHEN

Dans un article précédent (Cahen, 1984), j'avais décrit l'organisation du village rubané de Darion, telle qu'elle pouvait être esquissée en 1983, à l'issue de trois campagnes de fouille. J'avais également dégagé les principaux axes de recherche dont le développement dépendait dans une large mesure de la réalisation d'études palynologiques, pédologiques et tracéologiques. L'objet du présent travail et celui des contributions qui suivent est de retracer l'acquis des fouilles effectuées en 1984, de présenter les données préliminaires fournies par les analyses spécialisées et, enfin, de tirer de nouvelles interprétations de l'ensemble de ces résultats.

Le village rubané de Darion est localisé à quelques kilomètres au sud de Waremme, en Hesbaye liégeoise, sur le territoire de la commune de Geer. Il occupe le sommet et les versants d'une crête en faible relief qui sépare la vallée du Geer de celle de son premier affluent, le Faux-Geer, peu avant leur confluent. Le site s'inscrit à la limite occidentale, marquée par le cours du Geer, d'une aire de peuplement rubané particulièrement dense et qui s'étend jusqu'aux sources du Faux-Geer (fig. 1).

L'occupation néolithique de Darion est délimitée par un fossé discontinu qui enferme une superficie ovale de 160 m d'axe nord-sud pour 120 m d'axe est-ouest. La partie méridionale du village comporte des habitations et de très nombreuses fosses qui livrent un riche matériel détritique tandis que la partie septentrionale est apparemment dépourvue de maison et contient des fosses plus clairsemées mais dont le matériel offre un caractère nettement plus spécialisé.

D'un point de vue stylistique, le village de Darion s'inscrit dans le Rubané récent. Il appartiendrait même aux phases les plus récentes de ce dernier, si l'on en juge d'après l'abondance des décors au peigne qui ornent la plupart des céramiques fines et le plan trapézoïdal de deux maisons. L'unique date au radiocarbone acceptable dont on dispose actuellement, Lv. 1292 : 6190 ± 80 B.P., ne contredit pas cette attribution.

**

Les fouilles de 1984 se sont déroulées en deux campagnes successives : la première, du 15 juin au 30 juillet, a concerné la limite nord du village pré-

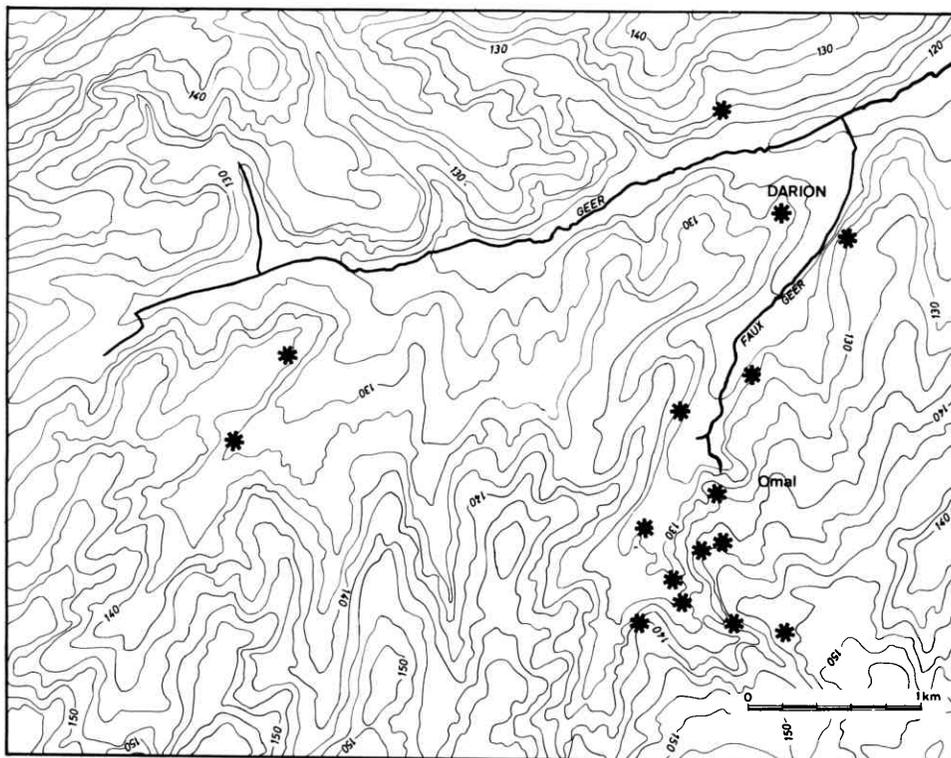


FIG. 1. – Répartition des sites rubanés entre le Geer et le Faux-Geer (d'après une carte établie par Fr. Gosselin).

historique, la seconde, du 10 août au 14 novembre, a été consacrée à l'extrémité méridionale du site.

Les recherches ont été effectuées en collaboration avec l'Université de Liège et la Société d'Histoire et d'Archéologie de Waremme et de Hesbaye, avec l'aide de la commune de Geer, grâce à un crédit aux chercheurs du Fonds National de la Recherche Scientifique et à un subside de l'Administration du Patrimoine culturel du Ministère de la Communauté Française. L'octroi par les Ministres de l'Emploi et du Travail ainsi que du Budget et du Plan d'un Cadre Spécial Temporaire de huit membres, dont l'énergie a triomphé des mauvaises conditions climatiques qui ont prévalu de septembre à fin octobre 1984, a permis d'explorer une superficie de plus de 3500 m² exceptionnellement riche en structures et vestiges archéologiques.

1. LA LIMITE NORD DU VILLAGE RUBANÉ (HSG. 84 : fig. 2)

Deux tronçons de fossé amorçant le tournant des longs côtés est et ouest de l'enceinte vers le petit côté nord ont été repérés de part et d'autre du chantier. À

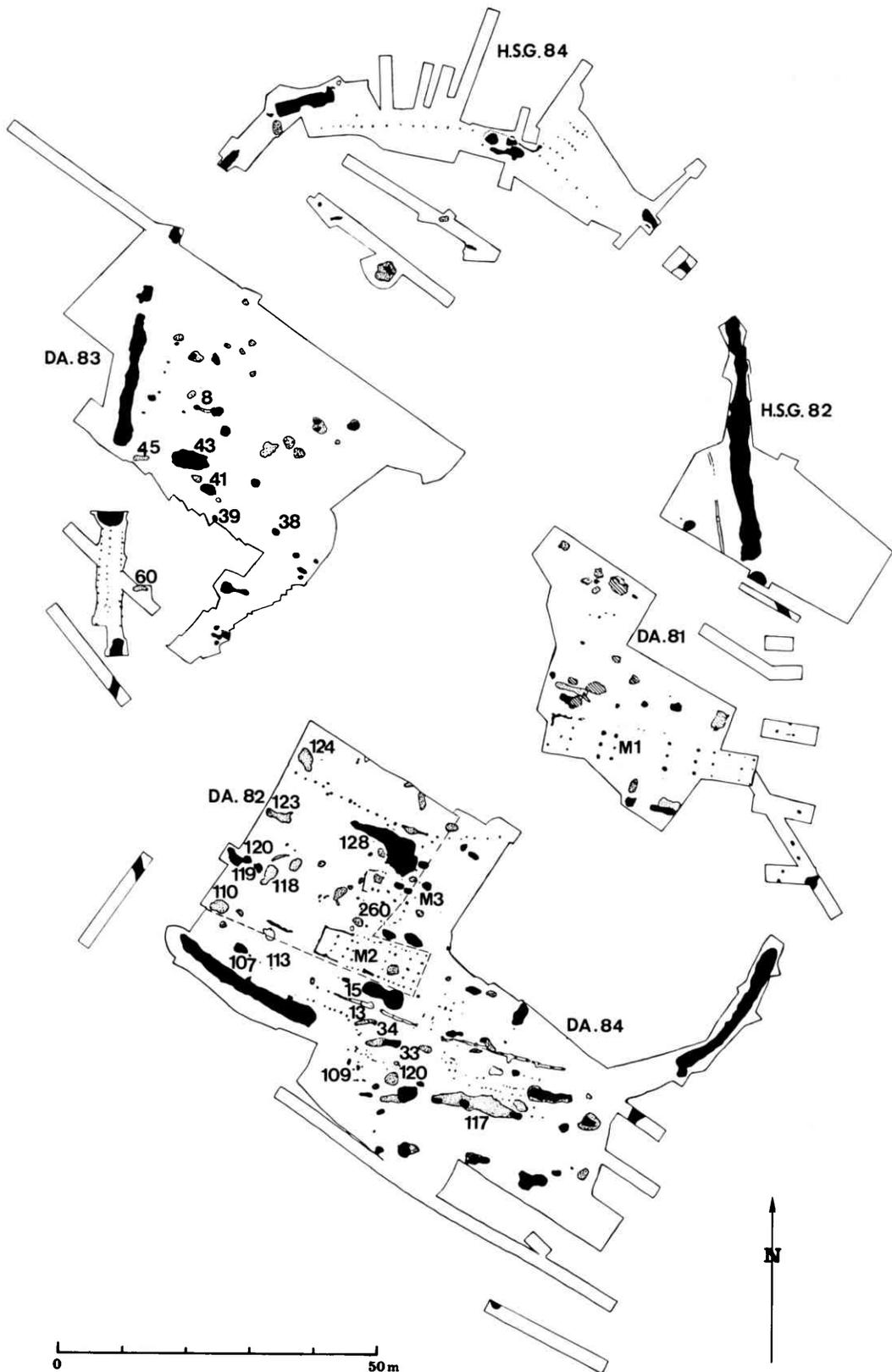


FIG. 2. – Plan d'ensemble des fouilles du village de Darion avec indication des diverses structures mentionnées dans le texte.

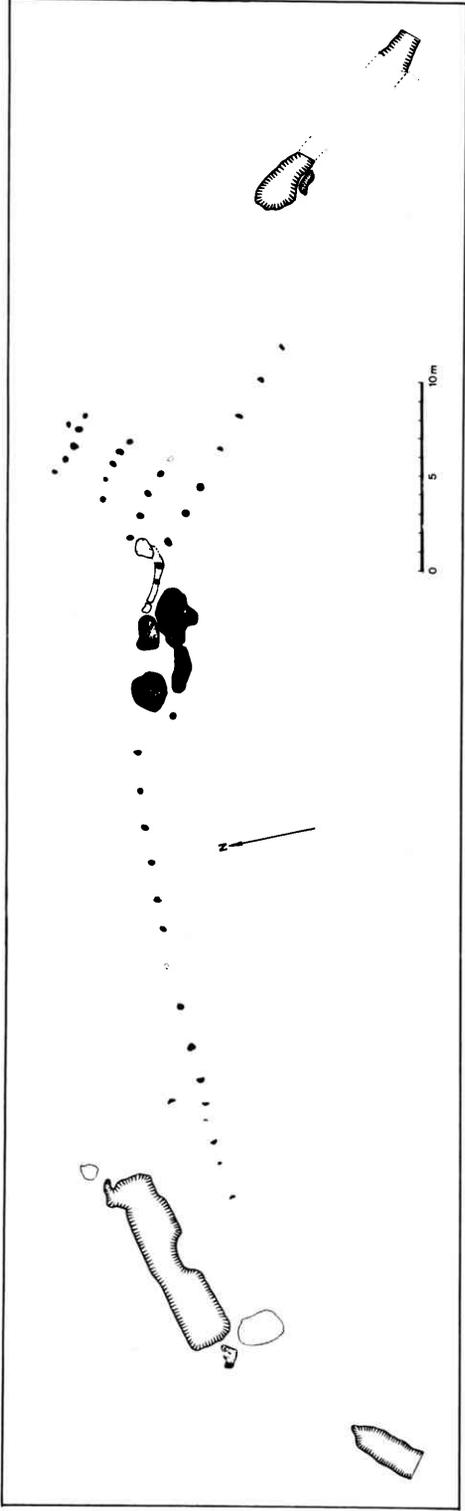


FIG. 3. — Plan détaillé de l'entrée nord. Gris foncé : fosses à remblai sombre ; gris clair : fosses à remblai clair ; noir : trous de pieu ; contour tiré : structure douteuse.

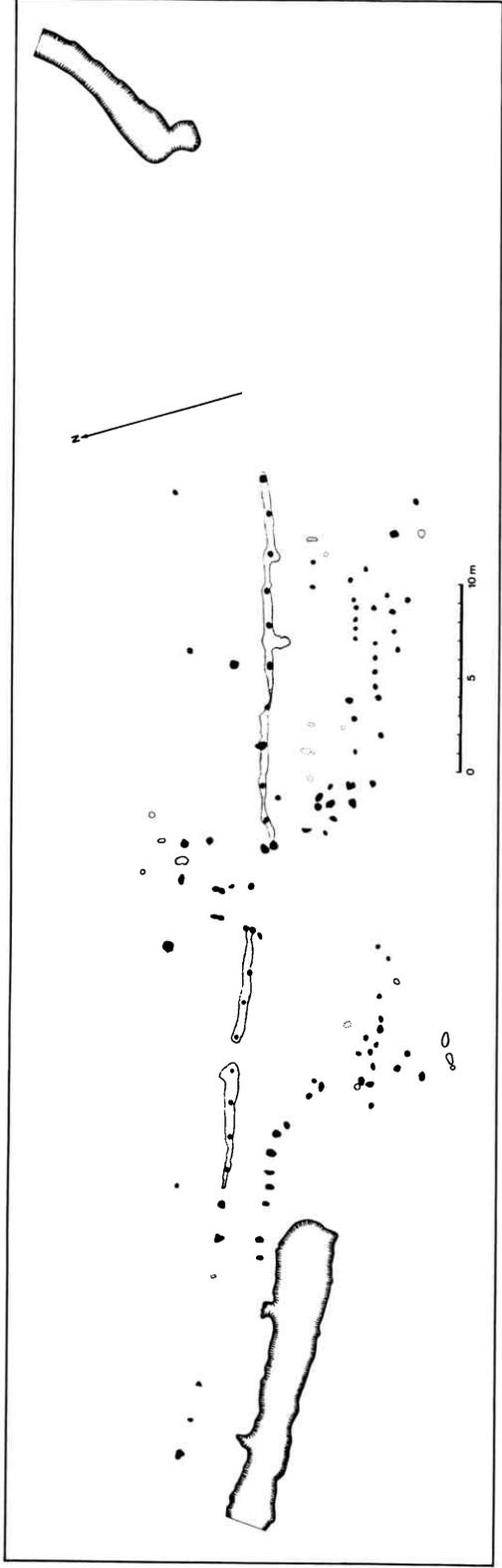


FIG. 4. — Plan détaillé de l'entrée sud, limité aux fossés, aux trous de pieu et aux tranchées de fondation, à l'exclusion des fosses. Légende : cf. figure 3. Contour en trait plein : trous de poteau probable ; contour tiré : trou de poteau douteux.

l'ouest, le fossé s'interrompt sur une longueur de 8 m pour reprendre par un nouveau tronçon long de 9 m. Entre ce dernier et celui venant de l'est, il subsiste une interruption de 52 m de long qui est barrée par des palissades (fig. 3).

Débutant à 3 m au sud du dernier tronçon de fossé à l'ouest et à la moitié de sa longueur environ, un alignement de trous de pieu, orienté pratiquement ouest-est et long de près de 25 m, se dirige en ligne droite vers un groupe de quatre fosses creusées à peu près au centre de l'interruption. Cet alignement composé de pieux régulièrement espacés de 1,80 m à 2 m, débute par des poteaux formés de troncs refendus et se poursuit par des poteaux ronds. Un pieu isolé au nord de cette ligne assure le raccord avec la terminaison occidentale du fossé tandis qu'à l'autre extrémité de la palissade, un poteau décalé cette fois vers le sud ménage la jonction avec les fosses centrales.

On observe un agencement semblable du côté est de l'interruption. À cet endroit, le passage d'un ancien chemin a entraîné une érosion importante de sorte qu'il manque plusieurs trous de pieu vers l'extrémité orientale du nouvel alignement, orienté SE-NO, et qui est conservé sur une longueur de 16 m seulement. À l'est, cette ligne débute par un poteau refendu et se poursuit par des poteaux ronds. Les deux derniers pieux ouest sont creusés dans une tranchée de fondation. Cette dernière rejoint les fosses centrales à l'ouest et tourne de 90° vers le nord de l'autre côté pour venir s'appuyer contre un curieux dispositif formé de trois rangs de 4, 5 et 6 poteaux respectivement qui sont alignés parallèlement à la palissade orientale. Ces poteaux dessinent le plan d'un petit bâtiment quadrangulaire de 4 × 5 m de côté ; il pourrait s'agir d'un bastion protégeant une ouverture localisée sans doute à hauteur des fosses centrales.

2. LA LIMITE SUD DU VILLAGE RUBANÉ

(DA. 84 : fig. 2)

Deux importants tronçons de fossé, longs chacun de 25 m environ, ont été dégagés à l'ouest et à l'est de l'extrémité méridionale du site, laissant entre eux une interruption d'environ 56 m de long (contre 52 m du côté nord du village). Comme son homologue septentrionale, l'interruption sud est également barrée par des palissades dont l'agencement s'avère ici particulièrement complexe (fig. 4).

Débutant à mi-longueur environ, et à 3 m au nord du tronçon occidental du fossé, une série de trous de pieu qui commence par trois poteaux refendus et se poursuit par des poteaux ronds, se prolonge en ligne droite par une tranchée de fondation. L'ensemble atteint 28 m de long et les trous de pieu sont régulièrement espacés de 1,80 m à 2 m, y compris dans la tranchée de fondation. Celle-ci se termine par un double poteau. Après une interruption de 4 m, reprend une nouvelle tranchée de fondation dans l'alignement de la précédente et qui débute par un nouveau pieu en doublet. Un trou de poteau occupe le centre de l'interruption qui est prolongée vers l'intérieur du village par quelques trous de

pieu, y compris des doubles, qui esquissent le plan d'un portail quadrangulaire muni d'une ouverture large de 2 m à son angle nord-est, face à la maison 2.

La nouvelle tranchée de fondation, longue de 20 m s'interrompt 17,5 m avant d'atteindre le tronçon oriental du fossé. Il subsiste donc un espace vide qui est partiellement barré par quelques fosses creusées au sud de la palissade. Cependant, à 4 m au nord de celle-ci, vers l'intérieur du village, quelques pieux semblent s'aligner sur l'arrière du portail, parallèlement à la palissade. Il pourrait s'agir d'une nouvelle ligne de défense dont tous les poteaux n'auraient pas été préservés (ou observés !) et qui rejoindrait le fossé au travers d'une zone non encore fouillée (fig. 2).

En remontant du côté ouest, entre la fin du tronçon occidental du fossé et la palissade qui le borde, démarre une nouvelle ligne de poteaux qui tourne vers le sud sous la terminaison du fossé pour reprendre ensuite une orientation parallèle à la précédente. Cette ligne s'arrête à l'aplomb du bord ouest du portail. De l'autre côté (est) de ce dernier, une autre ligne de pieux tourne également vers le sud pour rejoindre trois ou quatre rangs de poteaux disposés parallèlement à la palissade sur une longueur de près de 10 m. Cette zone est creusée de nombreuses fosses dont certaines sont manifestement postérieures aux trous de pieu puisqu'elles en perturbent l'agencement.

Enfin, immédiatement au sud de ce dispositif, deux chapelets parallèles et espacés de 7 m environ de fosses allongées s'alignent selon un axe proche de l'est-ouest. Au delà de ces fosses, les sondages n'ont plus révélé de structure archéologique (fig. 2).

En résumé, l'extrémité méridionale du village est barrée par une longue palissade rectiligne interrompue en son centre par un portail construit auquel deux autres palissades extérieures ménagent un accès sinueux. Deux alignements de fosses allongées doublent l'ensemble du dispositif tout en réservant le passage vers le portail. Ces fosses pourraient correspondre à une réfection de l'entrée méridionale.

3. L'ENTRÉE ORIENTALE (fig. 2)

Quatre tranchées de sondage creusées dans la zone encore inexplorée du long côté est de l'enceinte ont révélé la présence de quelques trous de pieu qui paraissent s'aligner en deux rangs au moins. Il s'agit vraisemblablement de l'entrée orientale du village dont l'agencement paraît assez semblable à celui de l'entrée occidentale qui avait été fouillée en 1983, au milieu du long côté ouest du fossé.

4. ORGANISATION GÉNÉRALE DE L'ENCEINTE

Les fouilles effectuées en 1984, complètent sensiblement la compréhension d'ensemble de l'enceinte du village. Celle-ci est constituée d'un fossé discontinu

comportant quatre interruptions majeures localisées à chaque point cardinal, sauf l'orientale qui est décalée vers la partie la plus basse du site. Ces entrées sont protégées par un système élaboré de palissades, de bastions, de chicanes et de fosses. On peut établir des correspondances entre le dispositif des deux grandes entrées nord et sud d'une part, et celui des deux petites ouvertures est et ouest, d'autre part.

Au nord comme au sud, une interruption de plus de 50 m dans le tracé du fossé est barrée par une double palissade munie d'une ouverture centrale. Cette dernière est flanquée au nord d'un bastion tandis qu'au sud, deux palissades supplémentaires ménagent un accès en chicane vers le portail. Au contraire, les entrées est et ouest sont occupées par des rangs parallèles de pieux qui s'alignent dans l'axe du fossé, sans que l'on puisse, pour l'instant, discerner l'emplacement d'une ouverture éventuelle.

Il est possible que l'ensemble de l'enceinte ait été doublé vers l'intérieur par une palissade dont il subsisterait quelques témoins. Ainsi, le long côté oriental du fossé est bordé, sur près de 35 m de long et à 3 m vers l'intérieur, par une tranchée de fondation. De l'autre côté, quelques trous de pieu sont alignés plus ou moins parallèlement au long côté occidental du fossé. En prolongeant ces deux lignes vers le nord et le sud en suivant le tracé du fossé, on aboutit aux palissades barrant les entrées méridionale et septentrionale, pratiquement sans rencontrer de fosses sauf deux qui présentent d'ailleurs les mêmes caractéristiques (DA. 83-45, -60) (fig. 2). Il s'agit de fosses étroites de près de 2 m de long, à remblai grisâtre pauvre en vestiges archéologiques. Leur profil très particulier offre la forme d'une carène étroite jusqu'à une profondeur d'environ 1,30 m sous la surface décapée (fig. 5). Le grand axe de ces fosses est perpendiculaire au tracé de l'enceinte. Une troisième structure de ce type a été fouillée en 1984 (DA. 84-34). Elle a été creusée dans le coude de la petite palissade qui forme la branche ouest de la chicane protégeant l'accès au portail de l'entrée méridionale. Les analogies dans la disposition ont dans la morphologie de ces trois fosses indiquent qu'elles appartiennent bien au système de l'enceinte.

5. FOUILLES DE L'ESPACE INTÉRIEUR

Deux longues tranchées de sondage creusées au sud de l'entrée septentrionale (fig. 2) ont révélé la présence de cinq fosses mais n'ont pas livré de trous de poteau. Le fait que les pieux des palissades de l'entrée aient été observés mais non ceux qui appartiendraient à d'éventuelles habitations indique que l'absence de ces dernières résulte bien de l'organisation interne du village et non d'un processus d'érosion différentielle.

Une ouverture complémentaire localisée à l'est de celle de 1982 (Da.82) a permis de dégager les fosses entourant la maison 2, la fin de la maison 3 et la suite de la ligne de pieux qui s'étend au nord de la maison 3.

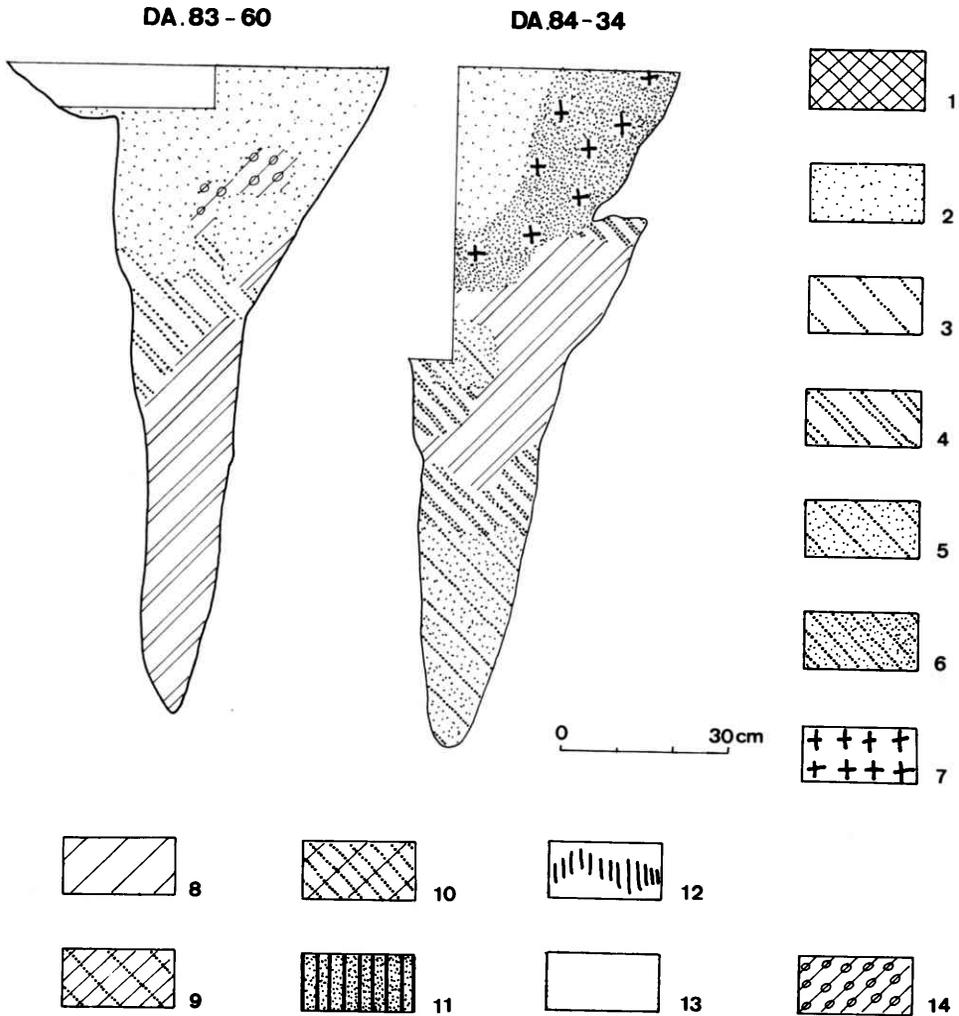


FIG. 5. — Profil transversal des fosses DA. 83-60 et DA. 84-34. Légende; 1 : perturbation ; 2 : gris sale ; 3 : brun homogène ; 4 : brun sale ; 5 : gris-brun ; 6 : brun-gris ; 7 : terre brûlée ; 8 : jaune homogène ; 9 : jaune-brun ; 10 : brun-jaune ; 11 : noir ; 12 : bande argileuse noirâtre ; 13 : blanc ; 14 : orangé.

Les longs côtés de la maison 2 sont bordés de cinq fosses, deux au sud et trois au nord dont l'une seulement avait déjà été fouillée. Les trois fosses les plus orientales sont particulièrement riches en matériel varié, les deux structures situées plus près du chevet occidental de la maison sont nettement plus pauvres. La grande fosse (DA. 84-15) qui longe le côté sud se termine à l'est par un élargissement circulaire qui atteint 3 m de diamètre. À cet endroit, les parois de la fosse plongent verticalement jusqu'à une profondeur de 2,5 m qui, en raison des intempéries, n'a pu être dépassée. Il pourrait s'agir d'un puits ou d'une citerne.

Par la même occasion, l'extrémité orientale de la maison 2 a été redégagée, amenant ainsi la découverte d'une nouvelle tierce, la cinquième à partir du chevet occidental ; une fosse (DA. 82-260) recoupe les poteaux des second et troisième rangs de cette tierce. Il semble que la fosse ait été creusée alors que les pieux étaient encore fichés en terre, si l'on en juge d'après la verticalité de sa paroi à cet endroit. Elle serait donc contemporaine de l'occupation de l'habitation.

Quelques trous de pieu appartenant à l'extrémité orientale de la maison 3, qui n'avait pu être complètement explorée en 1982, ont été trouvés en 1984. Cette petite habitation, d'une longueur de 8,4 m pour 3,4 m de large au chevet et 4,5 m à l'extrémité orientale, présente un plan trapézoïdal tout comme la maison 2. Entre ces deux habitations apparaissent plusieurs trous de poteau qui pourraient correspondre à une ou deux constructions du type «grenier». Enfin, au nord de la maison 3, la ligne de trous de poteau, repérée en 1982, a été prolongée vers l'est. Elle s'étend maintenant sur une longueur de 37 m.

6. ORGANISATION INTERNE DU VILLAGE

Les fouilles de 1984 confirment plus qu'elles ne modifient l'organisation interne du village rubané de Darion et notamment l'opposition entre sa partie sud bâtie et sa partie nord, non bâtie. L'aire inhabitée, beaucoup plus vaste, s'étend du sommet de la crête jusqu'aux limites ouest et nord de l'occupation préhistorique. Il est vraisemblable que la palissade intérieure, installée au nord de la maison 3, marque la limite des deux zones. Cette palissade, dont seul le tronçon central est repéré, pourrait rejoindre l'entrée occidentale d'un côté, le chevet de la maison 1 ou l'entrée orientale de l'autre. Dans l'un et dans l'autre cas, la maison 1 apparaît excentrique par rapport à l'espace habité. Or cette maison est la plus grande des trois habitations déjà explorées, la seule aussi qui soit de plan rectangulaire. De ce fait, il convient peut-être de lui accorder un statut particulier. On note cependant que rien ne justifie, au stade actuel de l'analyse, d'opposer le matériel céramique provenant des fosses entourant la maison 1 de celui qui a été retrouvé autour des maisons 2 et 3 qui sont, elles, de plan trapézoïdal.

Si la palissade intérieure et la maison 1 forment bien la limite de l'aire bâtie, il reste à fouiller de celle-ci une superficie d'environ 2500 m². Compte tenu de leur densité actuelle, il y aurait place pour trois ou quatre habitations, ce qui porterait donc le nombre de maisons de Darion à un maximum de sept.

BIBLIOGRAPHIE

CAHEN, D.

- 1984 Organisation du village rubané de Darion (province de Liège, Belgique).
Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., **95** : 35-45.

Adresse de l'auteur : Daniel CAHEN

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique
rue Vautier, 29
1040 Bruxelles.